

ALTERNANCE ^{#3} DATING

Présentation du 27/05/24

DISTANCIEL

DU 27 AU 31 MAI 2024

Mot de bienvenue

Cyrille Laporte

Directeur de l'ISTHIA



Présentation générale

Paul Pichon

Maître de conférences en Marketing



3ème édition

BIENVENUE

Aux 15 partenaires

Aux alternants entrants, promotions 2025 et 2026

UNE SEMAINE D'ÉCHANGE ENTRE LES ENTREPRISES ET LES FUTURS ALTERNANTS

*Pour les Licences 3 MHR, possibilités de basculer en L3 MRC, si vous trouvez des
contrats avec les entreprises de restauration collective*



Programme

LUNDI 27 MAI

9h30
Ouverture de
l'événement
11h

11h
Début des
rencontres
19h30

MARDI 28 MAI

8h30

Vous fixez
vos rendez-vous
sur la plateforme.

19h30

MERCREDI 29 MAI

8h30

Vous fixez
vos rendez-vous
sur la plateforme.

19h30

JEUDI 30 MAI

8h30

Vous fixez
vos rendez-vous
sur la plateforme.

19h30

VENDREDI 31 MAI

8h30

Vous fixez
vos rendez-vous
sur la plateforme.

19h30

Effectifs étudiants prévisionnels

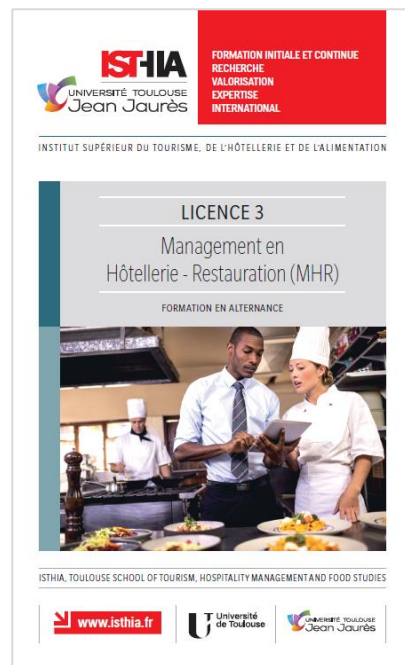
Promotions 2025 et 2026



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

www.isthia.fr Université de Toulouse Université Toulouse Jean Jaurès

20 ALTERNANTS



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

www.isthia.fr Université de Toulouse Université Toulouse Jean Jaurès

30 ALTERNANTS



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

www.isthia.fr Université de Toulouse Université Toulouse Jean Jaurès

7 ALTERNANTS



ISTHIA, TOULOUSE SCHOOL OF TOURISM, HOSPITALITY MANAGEMENT AND FOOD STUDIES

www.isthia.fr Université Toulouse Jean Jaurès Université de Toulouse

**24 ALTERNANTS EN M1
10 ALTERNANTS EN M2**

*Responsables :
Nathalie Loubières & Anne-Claire Yemsi-Paillissé*

*Responsables :
Denis Bories & Paul Pichon*

Les partenaires



MRC



MRC



MRC ; MHR ; IHR



MHR



IHR



MRC



MHR



MHR



MHR ; MRC



MHR ; MRC



IHR



IHR



MHR

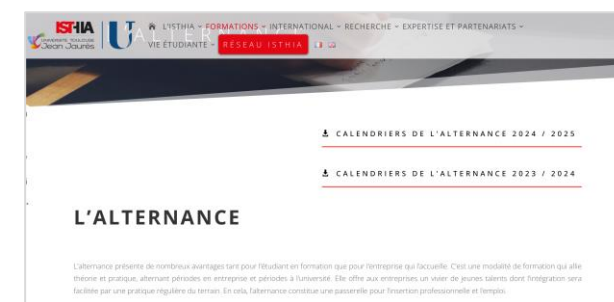
Calendriers des formations 2024-2025

Septembre 2024							Octobre 2024							Novembre 2024							Décembre 2024						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3						1	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29
30														25	26	27	28	29	30	31	30	31					

Janvier 2025							Février 2025							Mars 2025							Avril 2025						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5						1	2						1	2		1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													

Mai 2025							Juin 2025							Juillet 2025							Août 2025							Septembre 2025						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4						1							1					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31	29	30					
							30																											

- Enseignement à l'ISTHIA (UT2) - 18 semaines
- Formation en entreprise 31 semaines
- Semaines d'examens
- Jours fériés
- Journées de révision avant examen
- Epreuves seconde chance

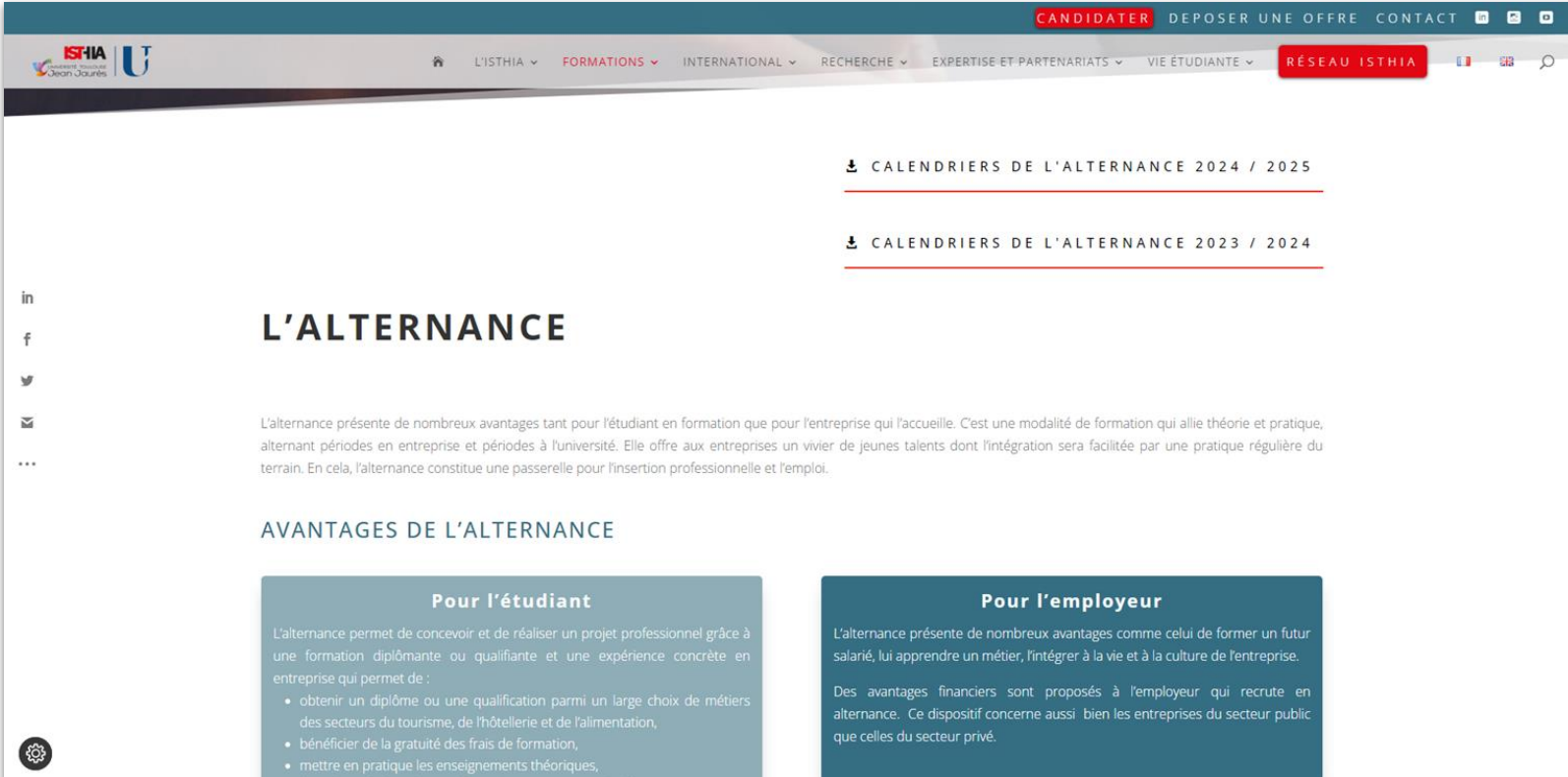


<https://www.isthia.fr/lalternance/>

Exemple : L3 IHR, L3 MHR & L3 MRC

Site internet

Page alternance isthia



The screenshot shows the website's navigation bar with links for 'CANDIDATER', 'DEPOSER UNE OFFRE', and 'CONTACT'. The main menu includes 'L'ISTHIA', 'FORMATIONS', 'INTERNATIONAL', 'RECHERCHE', 'EXPERTISE ET PARTENARIATS', 'VIE ÉTUDIANTE', and 'RÉSEAU ISTHIA'. The page content features two links for 'CALENDRIERS DE L'ALTERNANCE' for the years 2024/2025 and 2023/2024. The main heading is 'L'ALTERNANCE', followed by a paragraph describing the benefits of the program. Below this, a section titled 'AVANTAGES DE L'ALTERNANCE' is divided into two columns: 'Pour l'étudiant' and 'Pour l'employeur'.

L'ALTERNANCE

L'alternance présente de nombreux avantages tant pour l'étudiant en formation que pour l'entreprise qui l'accueille. C'est une modalité de formation qui allie théorie et pratique, alternant périodes en entreprise et périodes à l'université. Elle offre aux entreprises un vivier de jeunes talents dont l'intégration sera facilitée par une pratique régulière du terrain. En cela, l'alternance constitue une passerelle pour l'insertion professionnelle et l'emploi.

AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pour l'étudiant

L'alternance permet de concevoir et de réaliser un projet professionnel grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise qui permet de :

- obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de l'alimentation,
- bénéficier de la gratuité des frais de formation,
- mettre en pratique les enseignements théoriques,

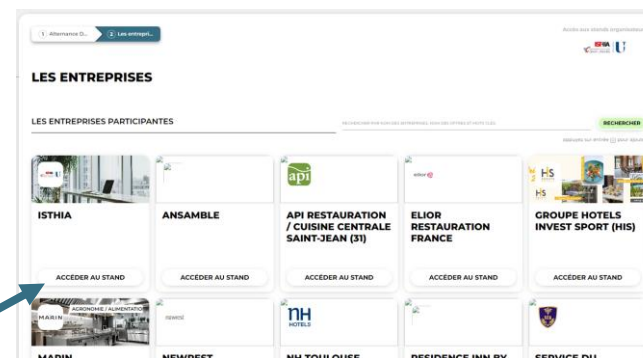
Pour l'employeur

L'alternance présente de nombreux avantages comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

Des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance. Ce dispositif concerne aussi bien les entreprises du secteur public que celles du secteur privé.

Présentation de la plateforme

Jobs-Meetings



Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage

Juliette Berthier

Chargée de gestion et coordination d'alternance

05 61 50 49 90

Solène Guerra-Ibos

Gestionnaire de Formation

05 61 50 47 99

alternance@univ-tlse2.fr


L'alternance, c'est quoi ?

- **Logique pédagogique de professionnalisation** avec une acquisition de compétences sanctionnées par un diplôme
- Un **contrat de travail** conclu entre entreprise et apprenti, validé par l'Université
- En alternance: période de cours et période d'entreprise
- Cumul d'un **double statut** : étudiant apprenti et salarié
- Un **double tutorat** : maître d'apprentissage et tuteur pédagogique
- Un accompagnement tout au long de la formation par l'équipe du Pôle Alternance
- Une **prise en charge des frais de formation**

Droit et devoir d'un apprenti

- Rémunération durant son contrat
- Bulletin de salaire, sécurité sociale, congés payés, ... Comme tout salarié
- Si changement de tranche d'âge pendant votre contrat, changement de rémunération au 1er jour du mois suivant votre anniversaire.
- Respect du règlement (Université et Entreprise)
- Assiduité (Université et Entreprise)
- Toute absence doit être justifiée en amont (convocation) ou dans les 48h (arrêt de travail). Auprès de l'Université ET de l'entreprise.
- Signature et remise des feuilles d'émargements à chaque fin de mois à la scolarité + justificatif dans les 48h de l'absence
- En cas d'absence non justifiée à votre entreprise, celle-ci est en droit de déduire ces absences de votre salaire

Rémunération du contrat d'apprentissage

 Tableau - Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti

Situation	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27% du Smic, soit 477,07 €	43% du Smic, soit 759,77 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 936,47 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 766,92 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 ^{ème} année	39% du Smic, soit 689,10 €	51% du Smic, soit 901,13 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 1 077,82 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 766,92 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 ^{ème} année	55% du Smic, soit 971,80 €	67% du Smic, soit 1 183,83 €	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 378,20 € et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le <u>Smic</u> (1 766,92 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Rémunération du contrat de professionnalisation

Niveau de formation ou de qualification avant le contrat de professionnalisation		
Age	Titre ou diplôme non professionnel de niveau IV ou titre ou diplôme professionnel inférieur au bac	Titre ou diplôme professionnel égal ou supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
Moins de 21 ans	Au moins 55 % du SMIC	Au moins 65 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Au moins 70 % du SMIC	Au moins 80 % du SMIC
26 ans et plus	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable	Au moins le SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel de branche si plus favorable

Etapes administratives

- Trouver une entreprise
- Contacter le pôle alternance : nous vous remettons une fiche mission et une fiche renseignement
- L'entreprise complète et nous retourne ces documents. La fiche mission est validée par le.a responsable pédagogique
- Nous éditons la convention de formation que nous envoyons à l'entreprise accompagné d'un cerfa (contrat) pré-rempli pour la partie formation
- L'entreprise complète le cerfa. L'entreprise et vous, signez le cerfa et la convention et nous la retournez. Le Pôle Alternance les signe et les transmet à l'entreprise pour qu'elle les dépose à son Opco. Inscrivez-vous à l'Université ! En tant qu'apprenti vous ne payez pas de droit d'inscription, uniquement la CVEC

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : alternance@univ-tlse3.fr

Formation Continue et de l'Apprentissage

FICHE de MISSION

Nom de l'alternant(e) :	
Nom de la formation :	
Durée de la formation (du contrat) :	
Nom de l'entreprise : Titre de l'entreprise :	
Personne en charge du recrutement :	Nom, prénom et fonction : Coordonnées N°mail :
Personne encadrant la mission ou Responsable du service :	Nom, prénom et fonction : Coordonnées N°mail :
Service où se déroule la mission :	Domaine de la mission :
Lieu de la mission (ville et code postal) :	Date de début souhaitée :

LES MISSIONS

Titre de la mission ou du poste occupé par l'alternant :

Présentation du contrat et de l'environnement :

Description de la mission :

Résultats attendus :

Signatures :
Date : _____ L'alternant(e) : _____
Date : _____ Nom, fonction : _____

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : alternance@univ-tlse3.fr

Formation Continue et de l'Apprentissage

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS POUR LE RECRUTEMENT EN ALTERNANCE

EMPLOYEUR :

Nom de l'entreprise/Raison sociale :	
Effectif :	
Forme juridique :	
N° d'identification à indiquer dans la convention de formation :	Code ICC : N° SIRET :
Adresse à indiquer dans la convention :	
Si applicable, adresse de lieu d'exécution de la mission :	
Si applicable, adresse de réception des documents administratifs :	
Correspondant administratif :	Nom, Prénom : Fonction : N° de téléphone : Courriel :

REGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION :

Indiquez votre OPCO :

AFISAS ou Information ou Opco Mobilités ou Non concerné Atoutage

ou votre financeur :

CNFPT (situation) Autre :

PREVISION D'EMBAUCHE EN ALTERNANCE :

Type de contrat : Contrat d'apprentissage Contrat de profession CDD/A

Dates du contrat : (jj/mm/aaaa)
Date de début du contrat : _____
Date de fin du contrat : _____

Formation concernée :

Maître d'apprentissage/Tuteur entreprise :
Nom, prénom : _____
Fonction : _____
Date de naissance : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

A TRANSMETTRE A L'ADRESSE : alternance@univ-tlse3.fr

Formation Continue et de l'Apprentissage

ALTERNANT(E) CONCERNE(E) :

Nom, prénom :	
Date de naissance (jj/mm/aaaa) :	
Nationalité et lieu de naissance :	Nationalité : _____ Ville de naissance : _____ N° de département de naissance : _____
Coordonnées :	N° de téléphone : _____ Courriel : _____ Adresse postale : _____
N° étudiant :	
Nom du dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention :	

Votre situation avant ce contrat d'alternance. Etes-vous :

En formation

Nom de la formation : _____
Lieu de la formation : _____
Sortir en alternance : Non Oui en apprentissage Oui en contrat de professionnalisation

Salarié(e)

Inscrit(e) à Pôle Emploi : Oui Non

En recherche d'emploi

Autre :

Allez de mettre en place le contrat d'alternance, merci de retourner cette fiche complétée par l'employeur et l'alternant(e) à l'adresse suivante : alternance@univ-tlse3.fr

• [Faire à l'adresse indiquée](#) : Fiche mission complétée et signée

Aucun dossier ne pourra être traité sans l'envoi préalable de ces pièces

Nous vous remercions de votre contrat d'alternance ne doit débiter sans la signature du CERFA et de la convention de formation par toutes les parties.

Etapes administratives

- Délais de traitement d'un dossier par le pôle Alternance : 5 à 10 jours ouvrés
- Pour un début de contrat entre le lundi 22 juillet et le mercredi 21 août, merci d'adresser la fiche de renseignement et de mission au pôle alternance au plus tard le jeudi 11 juillet

Fermeture administrative de l'Université entre le 19 juillet et le 19 août

Liens et contacts

Service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA)

alternance@univ-tlse2.fr

- [Le portail de l'alternance](#)
- Le site du Ministère du travail : [contrat de professionnalisation](#)
- Le site du Ministère du travail : [contrat d'apprentissage](#)

bât. : UO - Université Ouverte

Etage : 1

Bureau 146 et 128

Juliette Berthier

*Chargée de gestion et coordination
d'alternance*

05 61 50 49 90

Solène Guerra-Ibos

Gestionnaire de Formation

05 61 50 47 99

Responsables pédagogiques

- *L3 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)*
- *L3 Management de la Restauration Collective (MRC)*
- *L3 Ingénierie Hôtelière et de Restauration (IHR)*



Nathalie Loubières

nathalie.loubieres@univ-tlse2.fr



Anne-Claire Yemsi-Paillissé

anne-claire.paillisse@univ-tlse2.fr

Responsables pédagogiques



Denis Bories

M1 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)

denis.bories@univ-tlse2.fr



Paul Pichon

M2 Management en Hôtellerie Restauration (MHR)

paul-emmanuel.pichon@univ-tlse2.fr



Offres de stages & d'emplois
Intégrez notre réseau de partenaires pour faciliter votre insertion professionnelle

CV en ligne
Mettez vos expériences en avant pour inciter les recruteurs à cliquer sur votre profil

Echanges
avec les partenaires

Réseau ISTHIA
Construire son réseau professionnel & étudier sereinement

Documents pédagogiques
accessibles en un clic

Conventions de stage
en ligne

Échanges
avec les étudiants et les alumni

ISTHIA
UNIVERSITÉ TOULOUSE
Jean Jaurès

Le Réseau ISTHIA

ÉTUDIANTS - PARTENAIRES - ALUMNIS

Créer votre compte recruteur en 5 minutes !



Des questions ?

Besoin d'aide sur la plateforme :

Sébastien Nencioni

sebastien@jobs-meetings.com

Durant toute la semaine, l'équipe de l'ISTHIA sera à votre disposition via le stand virtuel de l'institut.

Charlène Gomez


charlene.gomez@univ-tlse2.fr


Morgane Méné

morgane.mene@univ-tlse2.fr

À vos agendas :

Journée de l'Alternance en présentiel

 Lundi 10 juin 2024

 9h30 - 14h30

 ISTHIA - CAMPUS DU MIRAIL

Etudiants, Partenaires, Enseignants

Petit-déjeuner de bienvenue

Présentation de l'alternance à l'ISTHIA

Visite du campus